URSSAF
StatUR
Normandie
Conjoncture
Zoom sur l'emploi au 31 mars 2017
n°14

# Emploi au 1er trimestre 2017 : des évolutions contrastées pour les départements normands

**Après la hausse de 0,3 % observée au cours du 4e trimestre 2016, la Normandie progresse de 0,1 % ce trimestre gagnant ainsi 1 100 emplois. La Manche reste particulièrement dynamique suivie du Calvados et de l'Eure. À contrario, la Seine-Maritime et l'Orne reculent d'environ 0,2 %. La masse salariale, dans la région, progresse de 0,5 % ce trimestre, confirmant un résultat déjà positif de 0,8 % lors de la période précédente. Ce résultat positif suit la tendance observée en métropole, mais dans une moindre mesure. Comme au niveau national, le salaire moyen par tête (SMPT) est en hausse ce trimestre (+ 0,4 %), un peu en-deçà du niveau national (+ 0,6%), et atteint les 2 280 euros brut par mois.**

## Chiffre clé

**+ 0,1 %** : l'emploi est en hausse au 1er trimestre 2017 en Normandie, soit près de 1 100 salariés supplémentaires.

### Augmentation de l'effectif salarié dans trois départements

La hausse importante en ce début d'année (+ 1 % contre 0,5 % au niveau national) permet au département de la Manche de créer 1 130 emplois et d'atteindre une évolution annuelle positive de 1,7 %, soit 1 935 postes supplémentaires.

Depuis un an, le Calvados aura connu des évolutions positives chaque trimestre (de 0,3 % à 0,6 %). Cette suite de bons résultats a permis d'atteindre une croissance annuelle de 1,6 % et a entraîné la création de près de 2 700 emplois. Cette évolution est légèrement supérieure à celle du national qui atteint 1,5 %.

Après trois trimestres en quasi stagnation, l'Eure progresse de 0,3 % en début d'année, ce qui est également le résultat sur un an, permettant la création de 380 emplois dans le secteur privé.

Les bons résultats de la fin d'année 2016 de la Seine-Maritime ne se confirment pas ce trimestre (- 0,2 % soit - 720 postes), mais l'évolution sur un an reste positive (+ 0,5 %) entraînant une augmentation du nombre de salariés de 1 590.

Dans l'Orne, après les évolutions quasi nulles depuis trois trimestres, la baisse du premier trimestre est plus importante - 0,2 % avec 150 emplois perdus. La tendance annuelle reste négative (- 0,1 %), elle représente la perte de 90 postes.

### La masse salariale continue de progresser ce trimestre

Après l'importante hausse du 4e trimestre d'environ 43 millions d'euros, la masse salariale augmente de 29,5 millions d'euros.

Les augmentations les plus fortes en valeur absolue se retrouvent en Seine-Maritime (+ 10 millions d'euros), dans le Calvados (+ 7,7 millions d'euros), et l'Eure (+ 6,5 millions d'euros).

Viennent ensuite la Manche (+ 3,9 millions d'euros) et l'Orne (+ 1,3 millions d'euros).

### Le salaire moyen augmente de 0,4 % début 2017

Après une augmentation de 0,4% du salaire moyen au trimestre précédent, la hausse atteint le même niveau ce trimestre dans la région normande.

L'évolution annuelle du salaire moyen est de + 1 % en Normandie, comme au niveau national représentant un peu plus de 20 € bruts mensuels

[ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI SALARIÉ]

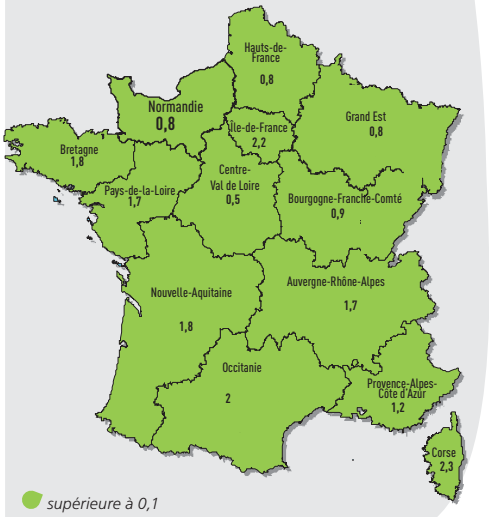


[ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, DE LA MASSE SALARIALE ET DU SALAIRE MOYEN]

| | | En niveau | Evolution trimestrielle (en %) | | | | | Evolution annuelle |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2017 T1 | 2016 T1 | 2016 T2 | 2016 T3 | 2016 T4 | 2017 T1 | (en %) |
| Région | Emploi salarié *(en milliers)* | 809,7 | 0,2% | -0,1% | 0,4% | 0,3% | 0,1% | 0,8% |
| | Masse salariale (en M€) | 5 540,3 | 0,3% | 0,0% | 0,4% | 0,8% | 0,5% | 1,8% |
| | SMPT (en €) | 2 281 | 0,2% | 0,1% | 0,0% | 0,4% | 0,4% | 1,0% |
| France | Emploi salarié (en millions) | 18,0 | 0,2% | 0,4% | 0,2% | 0,5% | 0,5% | 1,5% |
| | Masse salariale (en M€) | 133 346,7 | 0,6% | 0,4% | 0,4% | 0,7% | 1,1% | 2,6% |
| | SMPT (en €) | 2 534 | 0,3% | 0,7% | 0,0% | 0,2% | 0,6% | 1,0% |

*SMPT = salaire moyen par tête*

# Hormis l'industrie, tous les secteurs sont en hausse ou stables au 1er trimestre

## [ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ SUR 2 ANS]

*Source : Acoss / Urssaf*

**INDUSTRIE**

Tendance trimestrielle : **- 0,2 %**

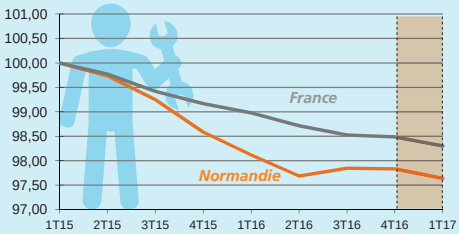


**CONSTRUCTION**

Tendance trimestrielle : **+ 0,2 %**

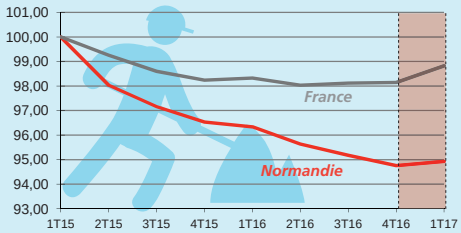


**COMMERCE**

Tendance trimestrielle : **0 %**

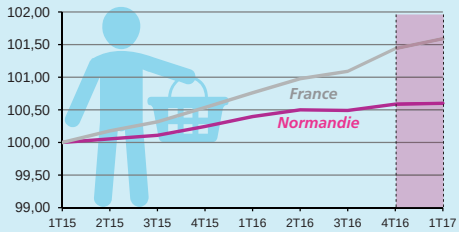


**HÉBERGEMENT-RESTAURATION**

Tendance trimestrielle : **+ 1,2 %**

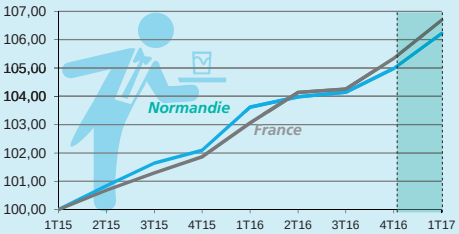


**AUTRES SERVICES**

Tendance trimestrielle : **0 %**

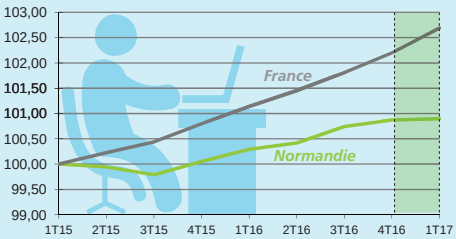


**INTÉRIM**

Tendance trimestrielle : **+ 1,9 %**

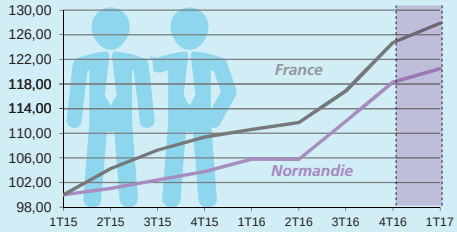


### Hausse des effectifs dans l'hébergement restauration

La branche des hôtels, cafés, restaurants (HCR) reste très dynamique au cours du premier trimestre (+ 1,2 %) soit + 450 salariés pour atteindre une évolution annuelle de 2,5 % (+ 950 emplois).

L'augmentation de ce trimestre est très marquée dans le Calvados (+ 2,3 % soit 270 postes) et la Manche (+ 2,1 % soit 110 postes), en partie dans la restauration traditionnelle et les hôtels et hébergement similaire.

En Seine-Maritime, le progrès de 0,6 % a permis la création de 90 emplois, principalement dans les secteurs de la restauration traditionnelle et rapide.

Le département de l'Eure croît de 0,4%, soit 20 salariés en plus.

Seul l'Orne est en forte diminution (- 2%) perdant 40 emplois.

### Evolutions inégales dans le secteur de l'intérim

Après une forte hausse au 4e trimestre 2016, les effectifs salariés dans l'intérim continuent de progresser de 1,9 % en ce début d'année créant environ 770 postes.

La hausse est très spectaculaire dans la Manche (+ 17 %) contrastant avec le recul de 1,5 % observé en Seine-Maritime.

L'augmentation atteint 2,3% dans l'Eure (+ 170 salariés) et 1,6 % dans l'Orne correspondant à 50 postes.

Le Calvados est quasi stable (- 0,3 % soit - 20 emplois).

Ces bons résultats en Normandie permettent d'atteindre une hausse annuelle de près de 14 %, soit 5 140 salariés de plus.

L'ensemble des départements en bénéficie, allant de 7,5 % dans l'Eure à 22,5 % dans la Manche.

### Légère augmentation pour le secteur de la construction

Après plusieurs trimestres de recul, l'effectif salarié stoppe sa baisse dans la construction en Normandie avec un résultat positif (+ 0,2 %, soit la création de 130 emplois).

La hausse est plus marquée dans l'Orne et la Manche (+ 0,7 %), ayant permis la création de 120 emplois nouveaux au total.

Dans le Calvados, elle atteint 0,3% soit 45 emplois supplémentaires.

L'Eure et la Seine-Maritime restent en léger recul (- 0,2% et 0,1 %) entraînant la perte de 40 emplois.

Sur un an, tous les départements normands sont impactés par la baisse, de - 0,1 % dans le Calvados à - 3,7 % dans l'Eure.

La région aura perdu 1,5 % de ses emplois dans le BTP (environ 1 000 postes), contre une progression de 0,5 % en métropole.

### Le secteur des autres services reste stable

En Normandie, l'emploi dans les autres services, hors intérim, est stable ce trimestre (+ 95 emplois).

Néanmoins, on peut noter une hausse de 0,5 % dans l'Eure (+ 230 postes) et 0,3 % dans le Calvados (+ 260 postes).

Les départements de la Seine-Maritime et de l'Orne sont en recul de 0,1 % pour le premier (- 230 salariés) et 0,7 % pour le second (- 175 salariés).

### Légère diminution pour l'industrie

Après une stabilisation au précédent trimestre, les effectifs salariés dans l'industrie diminuent de 0,2 % (- 360 postes). Ce résultat, associé aux rythmes enregistrés depuis 3 ans (entre - 0,1 % et - 0,3 %), conduit à un recul de 0,5 % sur un an (- 900 salariés).

## [ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ]

| | Effectif | Normandie | | | | France |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Evolutions | | | | Evolution annuelle |
| | | Trimestrielle | | Annuelle | | |
| | 2017-T1 | en Nbre | en % | en Nbre | en % | en Nbre en % |
| Industrie | 184 039 | -364 | -0,2% | -898 | -0,5% | -20 587 -0,7% |
| Construction | 68 295 | 127 | 0,2% | -1 010 | -1,5% | 7 006 0,5% |
| Commerce | 132 500 | 20 | 0,0% | 268 | 0,2% | 24 869 0,8% |
| Hébergement et restauration | 38 459 | 449 | 1,2% | 944 | 2,5% | 36 508 3,5% |
| Autres services | 344 282 | 94 | 0,0% | 2 070 | 0,6% | 133 593 1,5% |
| **Total hors intérim** | **767 574** | **326** | **0,0%** | **1 374** | **0,2%** | **181 389 1,1%** |
| Intérim | 42 132 | 767 | 1,9% | 5 138 | 13,9% | 92 960 15,6% |
| **Total** | **809 706** | **1 093** | **0,1%** | **6 512** | **0,8%** | **274 349 1,5%** |

# Ce trimestre, Caen et Le Havre sont dans le vert, Rouen dans le rouge

**Ce trimestre, la zone d'emploi de Caen crée 320 emplois et le Havre 65. Rouen en perd 340.**

### Progression pour la zone d'emploi de Caen

L'effectif salarié du secteur privé augmente de 0,3 % dans la zone d'emploi de **Caen**. Cela confirme la tendance observée les quatre trimestres précédents.

Ce résultat a permis la création d'environ 320 nouveaux emplois.

Ce bon résultat est notamment porté par la branche des hôtels-cafés-restaurants (+ 3,7 %), soit 250 emplois ce trimestre, et 460 sur un an.

Le commerce croît également, de 0,9 %, ayant permis l'embauche de 195 nouveaux salariés, ainsi que les autres services en progression de 0,2 % (+ 145 postes).

Le secteur de la construction reste stable sur le trimestre comme sur un an.

Seule la branche de l'industrie est en repli ce trimestre (- 0,9 %, 170 emplois perdus) pour atteindre un recul annuel de 2,1 % (390 postes en moins).

### Le Havre continue de progresser

Après la hausse de 0,4 % au quatrième trimestre, la zone d'emploi du **Havre** progresse de 0,1 % (+ 65 postes).

Sur un an, ce sont près de 970 emplois qui ont été pourvus.

Au cours de ce trimestre, le secteur de l'intérim a été encore une fois le plus dynamique (+ 2,3 %) pour atteindre plus de 24 % sur un an, soit la création de 1 280 emplois.

Le secteur des HCR stable le précédent trimestre, progresse sur celui-ci (+ 40 emplois). Sur un an, la hausse atteint 1,3 %, soit 50 postes supplémentaires.

Les autres services évoluent peu au premier trimestre (+ 0,1 %) soit 55 emplois nouveaux.

La branche du commerce, en évolution positive le trimestre précédent, recule de 0,4 % et reste négative sur un an (- 70 emplois).

Après une très faible augmentation au quatrième trimestre, le BTP repart à la baisse (- 0,5 %, - 40 postes) confirmant la tendance négative observée depuis de nombreux trimestres. Sur un an, la tendance reste à la baisse (- 2,4 %) soit un peu plus de 210 emplois perdus.

L'industrie poursuit sa baisse (- 80 emplois ce trimestre), et aura perdu 0,7 % de ses effectifs salariés sur un an (- 180 individus).

### Rouen perd 340 emplois

Après une belle hausse fin 2016 (+ 0,5 %), 340 emplois (- 0,2 %) ont été perdus dans la zone d'emploi de **Rouen** ce trimestre. L'évolution annuelle sur cette zone atteint les 0,45 %, (environ 990 emplois).

Le secteur de l'intérim a été particulièrement touché ce trimestre (- 4,4 %, soit 500 emplois de moins), après la hausse de près de 6 % fin 2016. Il reste néanmoins positif sur un an avec près de 670 emplois créés.

De façon beaucoup moins prononcée, le commerce et les HCR diminuent de 0,3 % représentant 140 postes perdus au total.

À contrario, la construction (+ 0,4 %, 75 postes), les autres services (+ 0,2 %, 190 postes) et l'industrie (+ 0,1 %, 30 postes) progressent ce trimestre.

### Évreux et Cherbourg-en-Cotentin en augmentation ce trimestre

La zone d'emploi d'**Évreux** renforce ses effectifs ce trimestre (+ 0,5 %, soit + 220 salariés), grâce au secteur de l'intérim, en progrès de 6,2 % créant ainsi 160 emplois.

Les autres services contribuent au bon résultat du trimestre, en progrès de 0,9 %, soit environ 200 postes supplémentaires.

Le commerce, les HCR et la construction restent stables ce trimestre.

À l'inverse le secteur de l'industrie recule de 1,1 % (- 130 emplois), pour atteindre une baisse annuelle de 2,4 % soit la perte d'un peu plus de 270 salariés.

La zone d'emploi de **Cherbourg-en-Cotentin**, continue sur sa lancée et gagne 180 emplois (+ 0,4 %) sur la période et reste en positif sur un an (+ 1,1 %).

L'industrie, l'intérim et la construction ont été les principaux pourvoyeurs d'embauches (+ 220 postes au total).

Le commerce reste stable sur le trimestre, comme sur l'année (- 0,1 %, - 10 emplois).

Seuls les autres services diminuent légèrement ce trimestre (- 0,1 %), donnant lieu à la perte de 30 emplois.

## [ZONES D'EMPLOI - ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE]

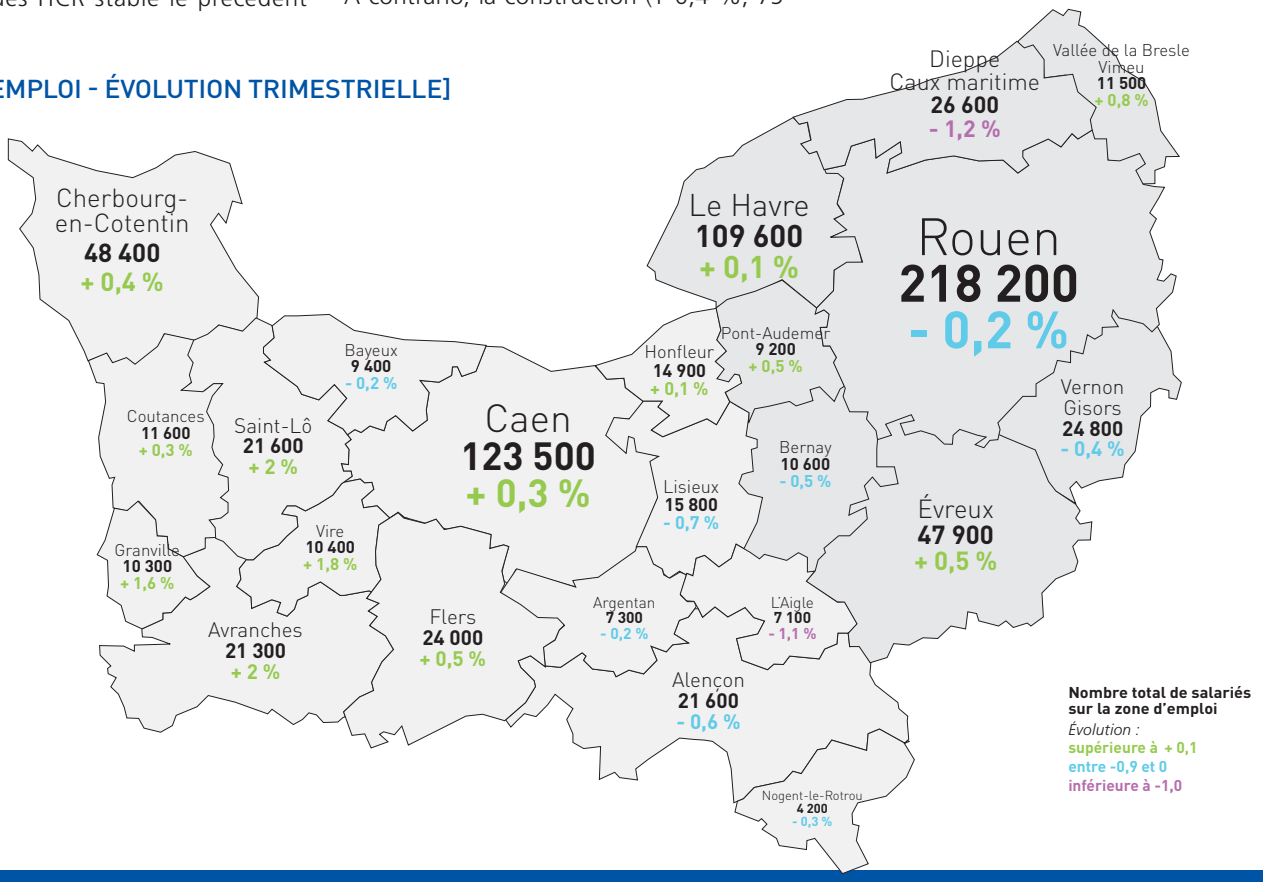

# Le secteur des hôtels-cafés-restaurants reste porteur en Normandie

Que ce soit sur un an, (+ 2,5 %), ou sur le premier trimestre 2017 (+ 1,2 %), le secteur de l'hôtellerie-restauration a permis la création d'environ 450 emplois en ce début d'année.

La tendance positive (+ 0,8 %) du trimestre précédent semble ainsi se confirmer et s'amplifier.

Ces bons résultats se retrouvent dans tous les départements, exception faite pour l'Orne, avec cependant quelques nuances.

Les augmentations de ce trimestre sont importantes dans les départements du Calvados et de la Manche, respectivement + 2,3 % et + 2,1 %, et atteint 0,6 % en Seine-Maritime et 0,4 % dans l'Eure.

### Évolution de la masse salariale

Ces évolutions positives se retrouvent également au niveau de la masse salariale en progrès de 0,6 % sur le trimestre et de 3,5 % sur un an.

En Seine-Maritime et dans le Calvados l'évolution trimestrielle se situe autour de 1 %, soit respectivement une hausse de la masse salariale totale de 0,9 millions d'euros pour le premier et 0,7 millions d'euros pour le second.

Le département de l'Eure reste stable et la progression atteint 0,4 % dans la Manche.

Le salaire moyen par tête (SMPT) n'évolue pas ce trimestre et gagne 0,8 % sur un an soit + 13 € bruts par mois.

### Évolution des DPAE

La hausse du nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) conforte ce dynamisme.

Le nombre total de DPAE pour le secteur progresse ce trimestre de 0,8 %, principalement pour les contrats de courte durée (+ 2,5 %). Cette tendance se confirme sur un an, la hausse atteignant 6,9 %, y compris pour les pour les contrats à durée indéterminée (+ 5,2 %).

Le nombre de contrats évolue de façon disparate d'un département à l'autre.

Seul l'Eure connaît une augmentation du nombre de contrats en CDI (+ 8 % soit 75 contrats) et la Manche pour le nombre de contrats longue durée (+ 8,4 %, 150 contrats). Dans le Calvados (+ 2,5 % soit 890 déclarations supplémentaires), la Seine-Maritime (+ 7,7 % soit 1 595 déclarations supplémentaires) et l'Orne (+ 8,8 % soit 420 déclarations supplémentaires), ce sont les contrats de court terme qui priment.

**[ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DPAE DANS LE SECTEUR DES HCR EN NORMANDIE]**

| | Nombre D.P.A.E | Evolutions | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Trimestrielle | | Annuelle | |
| | 2017-T1 | en Nbre | en % | en Nbre | en % |
| C.D.I | 7 894 | -434 | -5,2% | 391 | 5,2% |
| C.D.D longs | 10 325 | -641 | -5,8% | -157 | -1,5% |
| C.D.D Courts | 73 814 | 1 798 | 2,5% | 5 712 | 8,4% |
| **Total** | **92 033** | **723** | **0,8%** | **5 946** | **6,9%** |

***Information** : Les séries d'effectifs salariés et de masse salariale vont évoluer à compter de la publication des chiffres du premier trimestre 2017. Les changements concerneront le périmètre du secteur privé ainsi que la méthodologie de désaisonnalisation des séries dans le cadre d'une harmonisation des concepts avec l'Insee et la Dares.*

*Plus d'informations sont disponibles sur acoss.fr, rubrique Acoss Stat / n°241*

## [SOURCES ET MÉTHODOLOGIE]

**Le champ de la publication couvre** l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel. Il comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

L'introduction depuis mars 2015 de la déclaration sociale nominative (DSN) qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en œuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, peuvent conduire à des révisions plus ou moins importantes durant la phase de montée en charge

**La masse salariale** (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

**L'effectif salarié** est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

**Les données ainsi collectées** par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss).

**Les données sont provisoires pour le trimestre étudié** et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

**Le salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

**Les évolutions trimestrielles** (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

**Les évolutions annuelles** (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

**Les séries trimestrielles de l'emploi** produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

En savoir plus

**L'observatoire économique**

Les publications statistiques de l'Acoss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont disponibles sur le site **www.acoss.fr**.

Abonnez-vous à ACOSS.FR

Suivez l'Actu

Directeurs de la publication :
Hervé Castre et Ollivier Dervillers

Rédacteurs :
Pôles statistiques et communication
Urssaf Haute et Basse-Normandie

www.contact.urssaf.fr

Conception/réalisation Urssaf Haute et Basse-Normandie - réf. nat-2307 - juin 2017